



Motion de soutien aux TPUV de Blois Stop à la répression syndicale

Au sein de Keolis Blois règne un climat délétère avec une direction qui utilise tous les subterfuges pour licencier les représentants du personnel !

Non contents de ne pas respecter les contrats de travail des salariés, la Direction n'a d'autre réponse que de multiplier les licenciements ou tentatives de licenciements contre les élus et mandatés des organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

Un membre du conseil de discipline, un conseiller prud'homme, le secrétaire du CE et un délégué syndical sont les victimes de cette répression syndicale d'une envergure jamais rencontrée dans une entreprise de transport public urbain de voyageur.

Il est urgent que la direction de Keolis stoppe cet acharnement !

Ce n'est pas en voulant licencier les représentants du personnel qui s'opposent aux politiques sociales de l'entreprise, que l'on construit un dialogue social apaisé et constructif.

Le Syndicat CGT du réseau de soutient le syndicat CGT Blois en demandant :

- ✓ L'arrêt de toutes procédures disciplinaires ;
- ✓ Le respect des organisations syndicales ainsi que de leurs élus et mandatés ;
- ✓ La mise en place d'un véritable dialogue social.
- ✓

Date, signature et tampon

Montreuil, le 3 mai 2018